Billet de Ronceval : poison de lilas !

Autor(en): **St-Urbain**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **80 (1953)**

Heft 10

PDF erstellt am: **13.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-228677

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

BILLET DE RONCEVAL

Poison de lilas !

Au printemps, notre Chorale prend part au concert régional. On tient à se distinguer et, cette année, la commission musicale (le gros à Riquet, le Taguenet et le Sergent) a choisi un air tout ce qu'il y a de bien, La branche de lilas *qu'ils y disent ! Ils ont voulu celui-là, et point d'autre, l'ayant entendu quelque part. Le régent leur a bien dit que c'était une mélodie joliment dure, un brin à contours, dure à apprendre, dure à mettre au point, dure partout, quoi ! Ils ont dit : « On chantera ça, ou rien ! »*

Et c'est alors que cette branche de lilas a commencé à nous empoisonner la vie : on veut s'en souvenir jusqu'à la fin du bout des temps ! Le régent a dit : Il faut faire un horaire d'études. Tant de répétitions pour l'ensemble, autrement dit : tant de partielles pour les ténors, tant pour les basses, plus l'expression, le rendu, le fondu, le rythme, la diction... Bref ! en commençant tout de suite, on en avait pour... oui ! de quoi se distraire quelques bonnes douzaines de soirées. et nous voilà lancé après cette branche de lilas.

Dommage que les répétitions n'aient pas été photographiées et enregistrées, parce que ça devait être beau à voir et encore plus à entendre ! Rien que la phrase : O lilas ! douce fleur que sa main m'a donnée *nous a valu des heures de suées, de corvées. La musique est belle, du tout beau ! Ce qu'on peut faire avec les notes de la gamme quand on sait les bien brasser, les faire se contrarier, se caresser, s'unir, et repartir en ça en là ! Seulement, quand il faut assouplir le cornet au David — un gaillard qui braille toute la sainte journée après sa femme, ses huit gamins, ses bêtes ! — ou éclaircir la basse profonde au greffier... quelle metzance ! Suffit qu'on a de la volonté, quand le régent veut, et on en a mis, et ça a pris bon gré de force, tant et si bien qu'on était prêts au tout fin pour le concert.*

Il aurait pu nous arriver tous les malheurs possibles, les catastrophes les plus épouvantables, on aurait rebedoulé en bas l'Everest qu'on serait arrivé à soupirer, avec des voix d'anges : O lilas ! douce fleur que sa main m'a donnée ! *Sa main, ou qui sait ? son amour, et toutes les demoiselles de plus de cinquante ans auraient fondu en larmes pour le restant de leur vie !*

C'était beau, mais beau ! et on passe maintenant pour la première chorale d'une quinzaine de districts... seulement ! c'est fini ! on ne peut plus sentir le lilas, blanc ou pas, c'est fini !

On s'est vengé comme on a pu : on a juré de planter un lilas sur la tombe de notre commission musicale quand ça sera le moment !
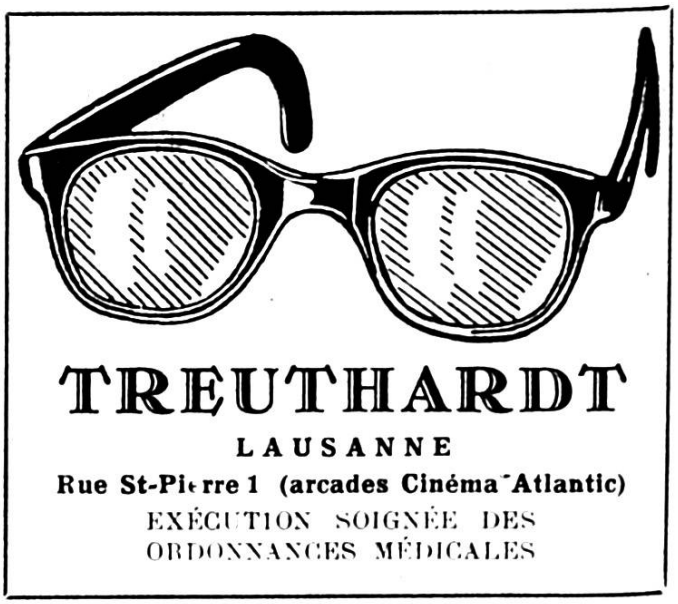
St-Urbain.